

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-524674

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)		Q3348	
Matricule : 19157		Société : Royal Air Maroc	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	HOUAII
Nom & Prénom : LOUASSIT HOUAII			
Date de naissance : 08-12-1983			
Adresse : Residence Al Bustane Villa ZB Tangeris			
Tél. : 0668188962	Total des frais engagés :		300,00
Dhs			

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
11/01/2020	
Date de consultation :	11/01/2020
Nom et prénom du malade : LOUASSIT HOUAII	
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Gestose	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
82 MARS 2020	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca** Le : **11/01/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/16	g		300,-	INP : 1192419
11/11/16	acte		400,-	LA 78 école que 132 CAS 27 57 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODP.

Docteur Rachid LAZRAK

Gynécologue - Obstétricien

Lauréat de la faculté de médecine de Paris V

Diplôme Européen de chirurgie laparoscopique

Maladies du sein - Echographie doppler 3D - 4D

Hystéroscopie - Colposcopie - Coelioscopie

Stérilité du couple - FIV - ICSI

Sur Rendez-vous



الدكتور رشيد الأزرق

اختصاصي في طب النساء والتوليد

خريج كلية الطب بباريس

شهادة أوروبية في الجراحة بالمنظار

العم - أمراض الثدي

الفحص بالصدى

بالموعد

Casablanca, le

١٥١٥٢١٦٣٩٠

ATTESTATION DE PERCEPTION D'HONORAIRES

Je soussigné Dr Rachid Lazrak, certifie avoir examiné ce jour madame COUSA SSET HOUAYAH et avoir perçu comme honoraires pour sa consultation et son échographie la somme de sept cents dirhams (700 DHS).

Délivré à la demande de l'intéressée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Dr. LAZRAK Rachid
Gynécologue - Obstétricien
32, Rue Taha Houcine
CASABLANCA
Tél: 05 22 27 57 00 - 05 22 27 57 17

ECHOGRAPHIE OBSTETRICALE

Il est important de rappeler que l'échographie ne permet pas de dépister toutes les malformations, et que certaines malformations sont évolutives. Cela veut dire qu'elles ne peuvent être détectées le jour de l'échographie, ou même avant la naissance. Malgré les progrès techniques, cet examen, comme toute exploration d'imagerie, n'est pas sûr à 100%. Il peut se produire qu'une anomalie, cependant bien présente au moment de l'examen, ne soit pas détectée (malformation non ou difficilement accessible, mauvaises conditions d'examen liées à la position fœtale, à la quantité de liquide amniotique ou au poids maternel). Au contraire, il est possible qu'une image paraîsse faussement normale ou qu'une anomalie - absente au 2^{ème} trimestre - apparaisse au 3^{ème}. Enfin, la nature et l'origine exacte d'une anomalie ne peuvent pas toujours être précisées par l'échographie et le pronostic ne peut pas toujours être porté avec exactitude.

Madame: LOUASSIT HOYAM

Date: 10/02/2020

D.R.: 25/05/2019

D.G.: 07/06/2019

Indication : BIO + DOPPLER

Terme théorique : 37SA2J

Terme corrigé : 37SA3J

Modalités de l'examen : voie abdominale

Conditions de l'examen : satisfaisantes

PRESENTATION : Siège complet dos postérieur

BIOMETRIE

		Percentiles
- Diamètre bipariétal (mm):	89	
- Périmètre céphalique (mm):	327	20
- Périmètre abdominal (mm):	329	47
- Longueur fémorale (mm)	76	85

VITALITÉ

Activité cardiaque : présente FC : 148 b/mn

Mouvements actifs : oui

MORPHOLOGIE

Organes génitaux externes :

- aspect normal : oui
- sexe : féminin

ANNEXES

L.A : Quantité normale GC : 63 mm Placenta : situation : Postérieur normalement inséré
Cordon : 3.Vaisseaux vus

DOPPLER

Ombilical : 0,63

Uterin droit : 0,87 avec notch

Uterin gauche : 0,46 pas de notch

CONCLUSIONS :

Grossesse unique évolutive en présentation de siège

Poids fœtal estimé à 3178 grammes au 56ème du percentile.

Dopplers normaux avec doppler utérin droit avec notch.

Bonne vitalité

Bonne croissance

Vidéo : non

RACHID LAZRAK
Gynécologue - Obstétricien
32, R^e Tahia Hoyam
CASABLANCA
Tél: 05 22 27 57 00 - 05 22 27 57 17